**Une version PDF du document complété doit être signée électroniquement avec l’eID de la personne légalement capable de représenter l’organisation en question.**

Coordonnées de

l’organisme souhaitant bénéficier de l’autorisation :

…

…

…

Notre réf. : …

Dossier traité par : …

Fonction : …

Tél.: …

e-mail : …

Date : ...

Comité de sécurité de l’information

[csi@mail.fgov.be](mailto:csi@mail.fgov.be)

**OBJET : Engagement de conformité aux conditions de l’autorisation unique pour les Villes et Communes, les régies communales autonomes et l’Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale de se voir communiquer de manière électronique de données à caractère personnel de la DIV afin d'identifier et de sanctionner les auteurs d'infractions aux règlements ou ordonnances communaux et cela dans le respect des conditions formulées dans la délibération AF n° 18/2015 du 28 mai 2015 et la délibération AF n°21/005 du 4 mai 2021**

Madame, Monsieur,

Par la présente, je me réfère à la délibération AF n° 18/2015 du Comité sectoriel pour l’autorité fédérale et la délibération AF n° 21/005 du Comité de sécurité de l’information, portant autorisation unique pour les Villes et Communes, les régies communales autonomes et l’Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale d'accéder au répertoire de la DIV afin d'identifier et de sanctionner les auteurs d'infractions aux règlements ou ordonnances communaux.

Après avoir pris connaissance de la dite délibération AF n° 18/2015 et la délibération AF n° 21/005, je déclare m’engager à respecter toutes obligations qu’elles imposent.

En particulier, les traitements opérés sur les données obtenues auprès de la DIV seront donc conformes aux conditions édictées par cette délibération.

La Ville ou Commune, la régie communale autonome ou l’Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale que je représente demande l'accès à la DIV pour (biffer la/les mention(s) inutile(s) ):

* à ses agents constatateurs ( à savoir les personnes visées à l'article 21, §4, 2° à 4° de la loi SAC à savoir les agents communaux , les membres du personnel des régies communales autonomes ou les membres du personnel de l'Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale);
* à son fonctionnaire sanctionnateur ;
* au fonctionnaire sanctionnateur provincial qu'elle a désigné.

Je confirme explicitement qu’en collaboration avec notre délégué à la protection de données une analyse d’impact sur la protection des données relative au traitement de données à caractère personnel envisagé a été effectuée conformément à l’article 35 du RGPD. Cette analyse a montré qu’il n’y avait pas de risque résiduel élevé.

Si un fonctionnaire provincial est désigné pour exercer les fonctions de fonctionnaire sanctionnateur pour la Ville ou Commune que je représente, je confirme explicitement qu’en collaboration avec les délégués à la protection de données de la ville/commune et de la province une analyse d’impact sur la protection des données relative au traitement de données à caractère personnel envisagé a été effectuée. Cette analyse a montré qu’il n’y avait pas de risque résiduel élevé.

Je remercie le Comité de Sécurité de l’Information de m’informer de la date d’entrée en vigueur de l’autorisation unique AF n° 18/2015 comme modifiée par la délibération AF 21/005 dans le chef de la Ville ou Commune, la régie communale autonome ou l’Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale que je représente.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

Nom du signataire :

Fonction :

Signature électronique:

**Une version PDF du document complété doit être signée électroniquement avec l’eID de la personne légalement capable de représenter l’organisation en question.**